

Record EXPLOSER !!!

Non, les JO n'ont pas démarré en avance, il s'agit là du nombre de jours de chômages (71) prévus pour l'année 2024 à PMTC !

Alors même qu'on nous vantait en tout début d'année les mérites des nouveaux modèles, censés booster nos ventes en 2024, et que la Direction prévoyait presque 8000 véhicules à produire sur l'année à Mandeuve, et une vingtaine de jours d'APLD, revirement de situation en avril ! on nous annonce maintenant **71 jours (minimum) de chômage** en 2024, avec au moins trois mois d'arrêt complet de la production sur août (congés), septembre et octobre !!! Le mois de décembre devrait être en berne aussi, et il n'y aura au final que le mois de novembre qui serait travaillé (en partie et sous réserve de bonnes ventes, et sans retard sur la norme « euro5+ »).

Et le salaire, on en parle ?

La Direction avait déjà en tête ce chômage longue durée, puisqu'en négociation sur l'accord d'intéressement, elle avait déjà fait savoir qu'il fallait réduire le budget dédié de moitié, pour pouvoir payer le chômage à 96% du net, et en disant déjà aussi prévoir environ 71 jours d'APLD sur l'année, ces 71 jours étant une prévision volontairement haute pour ne pas avoir de mauvaises surprises, qu'il fallait être prévoyant... à ce niveau-là ce n'est plus de la prévoyance, c'est de la divination, puisque une semaine plus tard, ces 71 jours devenaient réalité !



Petite parenthèse sur l'intéressement, qui, bien qu'il nous permette ici d'avoir moins de perte de salaire sur le chômage, n'en reste pas moins une prime aléatoire qui ne répond en rien aux attentes des salariés en termes de pouvoir d'achat... en plus de ne pas générer de cotisations... nous le revendiquons à nouveau, c'est du salaire brut qu'il nous faut !

Ceci mis à part, la DRH n'a de cesse de maintenir que vu le niveau d'indemnisation, on peut considérer qu'on ne perd rien quand on est en APLD... nous lui rappelons quand même (ce n'est pas la première fois), que **96% ce n'est pas 100% !** et qu'en plus de ces 4% de différence, les salariés perdent aussi des primes ! ce n'est pas rien !

Mais la bonne nouvelle nous vient du DG, Eric APODE, qui ne semble pas sur la même ligne que la DRH, puisque dans son courrier adressé aux salariés, il **nous assure qu'il n'y aura aucune perte de salaire**, et que l'écart entre l'indemnisation de l'APLD et le salaire habituel sera comblé. Nous nous assurerons que ces promesses ne deviennent pas des « paroles en l'air », et que chaque salarié en chômage soit bien payé à 100% !!!

Y a-t-il un pilote dans l'avion ?!

Si l'on peut accorder du crédit à la Direction qui dit vouloir éviter de perdre de l'argent sur des véhicules de norme « euro5 » qui ne seraient pas vendus en fin d'année, on peut néanmoins se demander si l'entreprise est bien gérée... nul doute que le groupe Mutares sait très bien comment faire des économies sur le dos des salariés, ou bien gérer des produits financiers, c'est leur job de faire du fric rapidement. Mais gérer une entreprise comme la nôtre c'est une autre histoire !

Comment se fait-il qu'on ne se réveille qu'en avril sur ce qui concerne les stocks et les volumes de ventes ?

Est-ce que les véhicules avec les nouvelles normes « euro 5+ » seront prêts dans les temps ?

Pourrons-nous commencer à en fabriquer en novembre comme prévu, ou devons-nous encore attendre, car il nous restera encore trop de stocks des anciens véhicules à écouler avant ?

Et dans ce cas, quand relancera-t-on la production ?

Et si les véhicules à déstocker ne correspondent pas aux attentes des clients, ne va-t-on pas passer à côté de ventes potentielles ? le manque à gagner a-t-il été évalué ?

Et qu'en sera-t-il en 2025 des volumes de fabrication ? (le métropolis est en déclin, le XP n'est pas à la hauteur des attentes de la Direction en termes de ventes... nous avons pourtant alerté depuis longtemps sur tous ces points... on ne nous a pas écouté... et les perspectives du e-103, ou d'un énigmatique nouveau projet thermique pas encore sorti des cartons, semblent bien trop éloignés pour combler le vide)

Autant de questions légitimes que se posent les salariés, et qui s'imposent à la Direction.

Il est grand temps aussi que les Organisations Syndicales demandent une expertise, qui viendra éclaircir les zones d'ombre, et peut-être ouvrir les yeux de la Direction.

C'est pourquoi vos élus CGT soumettront cette demande d'expertise aux votes des Organisation Syndicales à l'occasion du prochain CSE.

Ces nouveaux événements ne font que nous conforter dans une de nos revendications de longue date, qui est de travailler moins, pour travailler tous :

Le passage aux 32 heures !

C'est en effet l'occasion pour nous de rappeler que nous revendiquons la semaine de 32 heures sur 4 jours (pauses comprises bien sûr), ce qui libérerait des jours de congés bienvenus pour ceux qui n'en ont plus ou peu depuis l'arrêt du système RTT, en plus de limiter la casse en termes de chômage.

REJOIGNEZ LA LUTTE, SYNDIQUEZ-VOUS !

Contact auprès de vos élus, ou sur : cgtpeugeotsscooter@outlook.fr

Ou au : 03.81.37.22.55 (Syndicat de Beaulieu)

La CGT de PMTC, le 16/04/2024.